

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JANVIER 2023

N° 285



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





ÉDITO

Cette année, qui vient de se terminer, a été l'aboutissement d'une sortie de crise pandémique et je garderai le souvenir impérissable du merveilleux élan de solidarité que nous avons connu, entre tous les Mandréens, tout au long de cette crise pendant les deux années précédentes.

En 2022, nous avons dû reprendre nos esprits pour continuer à vivre normalement mais nous avons été frappés de plein fouet par une guerre imprévisible qui est à nos portes et qui a eu des conséquences importantes sur la vie des Français et sur la gestion de nos collectivités. Mais, nous avons aussi connu des moments exceptionnels comme le mois dernier à l'occasion de la Coupe du Monde durant laquelle nos bleus ont brillé.

L'année qui s'annonce est faite d'incertitudes, notamment en matière énergétique car, à force d'écouter les tenants d'une écologie punitive, nos centrales nucléaires ont été fermées et d'autres n'ont plus été entretenues. Aujourd'hui, il faut savoir qu'ici ou là des centrales thermiques au charbon ont été rouvertes et que nous achetons de l'électricité aux Allemands qui utilisent le même mode de production. Quelle honte !

Et d'ailleurs, aujourd'hui vous n'entendez plus les chantages de cette écologie punitive qui se sont rabattus sur une question primordiale : « les sapins de Noël doivent être protégés et il est urgent de faire cesser cette tradition, il faut éduquer

les Français ».

Mais, nos racines et nos traditions sont plus fortes que leurs dogmes, et c'est tant mieux. Car, il suffit de voir l'intérêt des enfants, lorsqu'ils confectionnent le sapin avec leurs familles, leur émerveillement à l'arrivée du père Noël sur la place du village et leur joie quand ils découvrent leurs cadeaux, pour comprendre que cette magie de Noël, de la nativité, des crèches et des rois mages font partie de nos racines.

Alors, demain, il nous faudra lutter avec la même conviction, avec la même ferveur contre les dogmes, les inégalités, il nous faudra être au plus près de ceux qui souffrent, qui ont du mal à s'alimenter faute de moyens, de ceux qui sont en précarité énergétique et qui ne se chauffent plus, de tous ceux qui, tout simplement, ont besoin de nous.

Nous le ferons parce que c'est notre rôle, mais nous continuerons aussi à gérer notre commune en préservant son âme, comme nous l'avons fait depuis 25 ans, car notre commune et les Mandréens le méritent.

Alors, je vous donne rendez-vous à l'an qué ven en vous souhaitant une très bonne année 2023

Bonne année à tous et que vive notre presque île de charme.

Le Maire,
Gilles VINCENT



INOS JOIES, NOS PEINES...

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Yvette HABRAN née BRÊTEAU	09/12/2022	94 ans
Jacques THIOU	16/12/2022	71 ans
Rosette MADEO née CLAVER	20/12/2022	102 ans
René D'ISANTO	20/12/2022	87 ans

AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le Maire,

Vous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité (vielite@ville-saintmandrier.fr) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.



PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte
Photo de couverture :
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA 83110 SANARY-S/MER

Récupération des **SAPINS** Collecte en benne

Cette année encore, une benne sera positionnée au village sur le parking du stade près de l'école Louis Clément.
Les sapins pourront y être déposés jusqu'au 30 janvier 2023.

ATTENTION : Seuls pourront y être déposés, les sapins NON FLOQUÉS et NON BLANCHIS et les sapins en sac à sapin UNIQUEMENT 100% COMPOSTABLES (amidon de maïs).

Il est important de respecter ces consignes de dépose afin que ce concept de récupération pour REVALORISATION en benne dédiée soit utile et puisse être réédité en 2023/2024.



Le **CONCILIATEUR** de Justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés. Il peut être désigné par les parties ou par le juge.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice avant d'intenter une action en justice. Mais vous pouvez aussi le saisir après l'ouverture d'une procédure judiciaire.

Le Conciliateur de Justice reçoit dans les locaux du service social (rue Anatole France), un jeudi matin par mois, UNIQUEMENT sur rendez-vous.

Prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 04 94 11 51 60.



Conciliation de Justice

PERMANENCE des Élus au Pin Rolland

Depuis le mois de février 2022, le deuxième samedi de chaque mois, de 10h à 12h, nous avons mis en place « La permanence des élus » à la mairie annexe du Pin Rolland (Agence Postale communale).

Chaque Mandréen peut donc librement venir s'entretenir avec un élu sur tout sujet le concernant ou concernant la commune. L'élus lui répondra au mieux ou se chargera de transmettre sa demande en Mairie ou encore, l'orientera vers le service extérieur le plus adapté.

A ce jour, nous avons rencontré plus 40 personnes venues nous exprimer des améliorations de bon sens, nous renseigner sur des problèmes rencontrés, qu'ils soient personnels ou pour le bien de la collectivité. Mais aussi, plus simplement, pour se présenter et échanger un petit moment en parlant de notre presque île de charme. Notre but est de pouvoir vous écouter et agir avec bon sens.

Au vu de l'intérêt suscité par ces rendez-vous, nous vous informons que la permanence restera en place pour l'année 2023.

Prochaine permanence, **samedi 14 janvier 2023, de 10h à 12h.**

Rémi **CAILLEAUX**
Conseiller Municipal

Le grenier des **LUTINS**

Des jouets glanés lors du Grenier des Lutins sont disponibles à la ressourcerie mandréenne qui sera ouverte le 22 janvier 9h à 15h30 à la chapelle Notre Dame du Pin Rolland.

Catherine **DEFAUX**
Adjointe au Maire chargée de la transition écologique et biodiversité, de la santé publique et de la Jeunesse



PATRIMOINE Culturel

Souvenir en photos de la fête Calendale

Un grand merci aux associations patrimoniales et aux Mandréens qui ont préparé et participé à la Fête Calendale qui met à l'honneur nos traditions provençales et qui, comme chaque année le troisième week-end de l'Avent, débute le programme des festivités de Noël de la commune.



Vendredi 9 décembre 2022 :

Inauguration de la magnifique exposition de crèches et de couronnes présentée par l'Atelier Provençal au domaine de l'Ermitage accompagnée par les tambourinaires de la Respido de Saint-Mandrier.



Samedi 10 décembre 2022

Lors de l'atelier culinaire proposé par Nicole Kuhlmann et l'Atelier Provençal, un petit groupe de Mandréens a confectionné des desserts de Noël au domaine de l'Ermitage avec beaucoup de joie et d'application. Il est ensuite allé découvrir l'histoire des santons de la crèche et écouter avec beaucoup d'attention et de plaisir un conte de Noël en Provençal.

Merci à Alain Bégni d'être venu nous interpréter quelques airs de Noël et présenter le personnage du tambourinaire avec son tambourin et son galoubet.

Atelier culinaire de l'Atelier Provençal



A l'heure du conte



Les airs de Noël par Alain Bégni

Dimanche 11 décembre 2022 :

La magnifique procession aux santons préparée par les bénévoles du Cabanoun d'ou Pescadou a été conduite par Monsieur le Maire, le Père Molinas et le commandant du PEM suivis des tambourinaires, des bravadeurs, des groupes folkloriques et des Mandréens costumés de la Respelido, de l'Atelier Provençal, du Cabanoun d'ou Pescadou et des Racines Mandréennes.

Cette joyeuse procession entra dans l'église au rythme des chants provençaux et, après avoir remis chaque santon à sa place dans la crèche, la messe du dimanche de la Gaudete, préparée par les bénévoles de la paroisse, fut célébrée par le père Molinas et animée par la chorale Alléluia, les groupes folkloriques et Philippe Donon à l'orgue.

A la sortie de la messe, les danseurs des groupes de la « Respelido Valetenco » et du « Raïoulet de Six Fours » affrontèrent le froid et nous régalerent avec une très belle présentation de danses provençales. Tout le monde apprécia le bon apéritif offert par la municipalité et les Mandréens purent, tout au long de la journée, se promener sur le marché de créateurs de Noël qui s'était installé dès le matin sur la place des Résistants.

Enfin, à 17h, un baléti animé par le groupe "Sons de Provence", avec la participation de la Respelido de Saint-Mandrier, permit aux Mandréens présents de terminer la journée dans la joie et la convivialité en découvrant la musique et les danses traditionnelles de notre belle Provence.



Monsieur le Maire, le Père Molinas et le commandant du PEM



Sylvie **BECCHINO-BEAUDOARD**
Conseillère Municipale déléguée au patrimoine culturel

Point sur les TRAVAUX

Aire de sport du projet citoyen

Le plateau sportif de type Cross Training/ PPG/ Street Workout est finalisé et utilisable. Photos 1 & 2



Transformateur

Avant la démolition du bâtiment comprenant les anciennes douches du camping (stade du village), et un transformateur, un nouveau transformateur a été installé. Photo 3.



TRAVAUX DE LA MÉTROPOLE AU PROFIT DE LA COMMUNE

Parking du canon

Traçage d'un stationnement réservé au corps médical. Photo 4.

Quai Jean Jaurès

Deux nouvelles logettes ont été installées.

Un passage piéton a été mis en accessibilité.

La mise aux normes du passage surélevé réalisée. Photo 5.



Route de Cap Cepet

Pose de deux coussins berlinois au niveau de l'arrêt de bus de « Port Soleil ». Photo 6.

Boulevard de Lorraine

Remplacement des plaques sonores par un caniveau à grilles. Photo 7.

Avenue de la Mer

Confection d'un plan incliné, mise en accessibilité du « Palma ». Photo 8.

Avenue Fliche-Bergis

Reprise du passage surélevé. Photo 9.

Avenue Flandre/Dunkerque

Devant l'Orée du Bois, mise aux normes du passage surélevé. Photo 10.

Rue Jean Aicard

Reprise du cadre du pluvial et réfection de la voirie. Photo 11.

Promenade Latouche Treville

Deux nouvelles logettes ont été installées. Photo 12.



Ça se passera en **JANVIER...**

Samedi 7 janvier

RÉUNION D'INFORMATION PUBLIQUE
de l'association pour la réalisation d'une maison de santé
18h, théâtre Marc Baron.

Dimanche 15 janvier

VIDE GRENIERS du Pin Rolland
de 7h à 17h, Parking Saint Asile.

Lundi 16 janvier

CAFÉ LITTÉRAIRE
Bibliothèque municipale de 14h30 à 16h30
Entrée libre sur réservation au 06 75 79 11 99.

Dimanche 22 janvier

PORTES OUVERTES de la Ressourcerie Saint Joseph.
De 9h à 15h30.

Vendredi 27 janvier

DON DU SANG
Salle des Fêtes, de 15h à 19h30



BIBLIOTHÈQUE Municipale

CAFÉ LITTÉRAIRE

Lundi 16 janvier 2023
de 14h30 à 16h30

Bibliothèque municipale
Les Jardins d'Hydra
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

Le nombre de places étant limité, il est indispensable de s'inscrire !

INSCRIPTIONS
suquethelene@gmail.com
tel. : 06 75 79 11 99

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

NOËL dans les écoles

Comme chaque année, les enfants ont pu décorer les sapins fournis par la municipalité. Vous avez pu les admirer sous le kiosque, place des Résistants, et au carrefour du stade Lanrière.

Un spectacle a été offert aux enfants de maternelle auxquels se sont joints les CP de l'Orée du Bois. De plus, 150€ par classe de maternelle ont été attribués pour compléter leur matériel éducatif ou acheter des livres de loisirs.

Le vendredi 16 décembre, ce fut l'occasion du repas de Noël pour tous. Des parents élus, les directrices des différentes écoles, la principale du collège ainsi que Monsieur le Maire et son adjointe aux affaires scolaires ont participé à ce moment festif. L'élémentaire Louis Clément a, ce même jour, organisé une chorale de chants de Noël fort appréciée des parents. Chacun a pu se régaler d'un chocolat chaud et de gâteaux confectionnés par les parents. La maternelle Louis Clément a reçu le père Noël et des chants de Noël ont aussi été interprétés par les jeunes enfants. Merci aux directrices et aux enseignants pour leur implication en cette fin d'année.

Le collège a organisé un goûter avec chocolat chaud et la municipalité a offert une place de cinéma à chaque élève.

Je souhaite à tous une bonne année 2023 et une excellente année scolaire à tous nos jeunes Mandréens.

Colette **DEMIERRE**
Adjointe aux Affaires Scolaires

Le **COLLÈGE** Louis Clément aux commémorations du 11 novembre :

Le vendredi 11 novembre 2022, plusieurs élèves du collège ont été présents pour assister aux commémorations qui ont eu lieu sur la place de la mairie.



Les élèves étaient accompagnés de Madame Casson, la principale du collège, ainsi que de deux autres enseignants en musique et en histoire-géographie. Les collégiens ont lu des extraits de lettre de poilus évoquant ainsi la difficulté des conditions de vie, le sentiment de solitude, mais également les fraternisations de tranchée de l'année 14. Accompagnés d'un parent d'élève lui-même chanteur à l'opéra et des élèves de l'école primaire, ils ont chanté ensemble les couplets de la Marseillaise.

Cette commémoration fut un temps riche de réflexion et de prise de conscience, pour les élèves concernant la mémoire de ce conflit mondial.

Mélanie **PRULOT**
Collège Louis Clément



Prévention des inondations : demandez votre diagnostic de vulnérabilité

Dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations des Petits Côtiers Toulonnais (PAPI PCT), la Métropole TPM lance un dispositif gratuit pour accompagner les habitants en zone inondable dans la protection de leur habitation.

Inscription par courrier à l'adresse Métropole TPM Direction Prévention des Risques/Service PAPI - 107 bvd H. Fabre- CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9 ou par mail : papitpm@metropoletpm.fr



EMPLOI

APPRENTISSAGE :

Une aide à l'embauche de 6.000 euros en 2023



Les ministres du Travail et de l'Enseignement professionnel ont dévoilé le montant de l'aide à l'embauche de jeunes en alternance pour l'année 2023. L'aide sera plus généreuse pour l'embauche de jeunes de moins de 18 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation que les années précédentes.

Six mille euros, c'est le montant de l'aide à l'embauche d'alternants que les entreprises toucheront en 2023 pour tous jeunes de moins de 30 ans recrutés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023.

Le montant de l'aide sera le même quels que soient la taille de l'entreprise et le niveau de diplôme préparé. Mais aussi que l'alternant soit mineur ou majeur, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Source : Gouvernement du 5/12/2022.

Renseignements : Bureau Municipal de l'Emploi
04.94.11.51.61 - bme@ville-saintmandrier.fr

Laure **PICHARD**
Conseillère Municipale
Déléguée à l'Emploi et au Commerce

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

Fake news et censure : l'information orwellienne des Mandréennes et Mandréens

Depuis un signalement au Procureur de la République de la part des élus de la Vague Mandréenne, le Maire a perdu sa mauvaise habitude, par ailleurs illégale, de répondre à La Tribune de l'opposition dans le même numéro du Mandréen. Mais chassez le naturel, il revient au galop : dans le tribune de la majorité de Novembre 2022, l'équipe des élus d'union pour Saint-Mandrier, de Maréguau à Cépét répond de manière détournée à La Tribune de la Vague Mandréenne justifiant notre proposition d'augmenter la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Nous aurions légalement la possibilité de réclamer un droit de réponse à ce faux droit de réponse, pour rétablir la vérité notamment sur cette affirmation mensongère : « Mr Le Pen s'est réveillé, **bien après le vote du budget de la commune**, en disant : "il faut augmenter la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et, en contrepartie, baisser la taxe foncière." ». Les procès verbaux des conseils municipaux du débat d'orientation budgétaire de mars 2022 puis du vote du budget d'avril 2022 prouvent que **les élus de la Vague Mandréenne ont depuis de nombreux mois plaidé pour la majoration de la taxe d'habitation**. Nous nous contenterons de conseiller aux élus de la majorité de travailler leurs dossiers et de ne pas se contenter d'écrire sous la dictée de Monsieur Vincent, si comme nous ils sont attachés à la bonne information des Mandréennes et Mandréens.

Car nous avons eu la preuve ces derniers mois que ce n'était pas le cas du Maire, par ailleurs directeur de la publication du Mandréen. A ce titre, il décide seul de ce qui sera publié dans le journal d'information de la commune. Ainsi, **nous avons été informés par une association que, coup sur coup, deux articles qu'elle avait proposés n'avaient pas été publiés, sans un mot d'explication**. Il s'agit en décembre d'un article sur l'organisation d'une soirée « Fresque du Climat » dont l'objectif est de fournir des informations aux habitantes et habitants de Saint-Mandrier et susciter leur réflexion sur le changement climatique, ses causes et conséquences. Le mois précédent, c'était un article sur le retour d'une exposition de trois artistes mandréens sur l'île jumelée de Procida, qui a permis de faire rayonner la Presqu'île et ses talents dans le cadre de la programmation de Procida Capitale Italienne de la Culture 2022.

Pourquoi cette censure ? Nous sommes convaincus que c'est pour invisibiliser ces initiatives, pourtant bénéfiques pour les habitantes et habitants de la Presqu'île car **elles mettent en lumière les échecs du Maire et de son équipe** pour apporter des réponses aux enjeux du changement climatique et pour organiser un événement culturel à Procida malgré les moyens humains et financiers à leur disposition.

Et si le Maire ose avancer l'argument du manque de place pour justifier cette double non-parution, les droits de réponses systématiques à nos tribunes ou encore la publication d'un article sur un couple de plaisanciers revenant de Procida posant avec le Maire dans le numéro de Novembre **convaincront les lecteurs que ce n'est pas l'intérêt général qui guide les choix des articles publiés**.

Nous souhaitons à toutes et tous une belle année 2023.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La Tribune de la MAJORITÉ

2023 une année sous le signe de la solidarité et de l'effort partagé

Nous voudrions, au seuil de cette nouvelle année, présenter tous nos vœux aux Mandréennes et Mandréens en y ajoutant, bien sûr, nos souhaits pour l'avenir de notre commune.

Puisse l'image de Saint-Mandrier continuer à évoluer au fil du temps sans y perdre son authenticité provençale et son âme de petit port, pour le bien-être de ses habitants et de ses visiteurs.

Notre commune sera ce que nous en ferons tous ensemble. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour que notre village reste un endroit où il fait bon vivre, un endroit où chacun s'épanouit, un endroit où chacun vive dignement.

Nous formulons le vœu pour 2023, année encore difficile pour l'économie et le pouvoir d'achat, que la solidarité qui existe déjà sur notre commune se développe et que chaque citoyen puisse trouver sa juste place dans notre communauté de vie mandréenne.

La période des fêtes de fin d'année et de présentation des vœux pour l'année à venir a toujours été pour l'équipe municipale un moment particulier de partage avec vous mais aussi de réflexion sur l'avenir de Saint-Mandrier, sur notre avenir commun.

En ces temps de difficultés économiques auxquels bon nombre d'entre vous êtes confrontés, nous tenons à vous assurer de la solidarité de la commune qui met en œuvre tous les outils qu'elle a à sa disposition :

- Maintien à un niveau des plus bas de la pression fiscale même s'il nous a fallu augmenter, mais de manière raisonnable et limitée, le taux de la taxe foncière ;
- Actions sociales au bénéfice des plus fragiles ;
- Prise en charge d'une bonne partie des prestations de restauration scolaire, d'accueil périscolaire, d'accueil de loisirs sans hébergement, de voyages scolaires ;

- Gratuité des services et animations initiés par la commune ;
 - Soutien réaffirmé aux écoles et à la vie associative aux travers de subventions mais aussi de mise à disposition d'équipements communaux et d'interventions des personnels municipaux ;
- Et d'autres encore.

A côté de cela, de ces situations individuelles qui touchent chacun au plus profond de lui-même, comment ne pas évoquer aussi la situation de notre commune.

Saint-Mandrier n'est pas en dehors du monde et subit donc de plein fouet les effets de la crise des finances publiques que connaissent l'État et, à une moindre mesure, la Région et le Département. Les dotations et subventions sont revues à la baisse depuis plusieurs années et cela va continuer, nous contraignant à trouver de nouveaux financements propres, à limiter encore et toujours les dépenses de fonctionnement et à restreindre ou étaler notre programme d'investissements.

A présent, à l'orée de la nouvelle année, c'est avec beaucoup de fraternité que nous adressons à chaque foyer mandréen nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de réussite.

Buon Nouvé e a l'an que vèn. E se noun sian pas maï, que noun fuguen pas mens. ()*

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour St Mandrier de Marégau à Cépet

FB : Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet

(*) Bon Noël et à l'année prochaine. Et si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins.

Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de novembre dernier.

Depuis plusieurs semaines, la liste d'opposition affirme à qui veut la lire que je serais contre l'ouverture d'une Maison de Santé. J'ai déjà répondu clairement, à de multiples occasions, que je n'étais pas contre ce projet, mais que j'estimais qu'il devait être porté par une structure privée.

Lors du droit de réponse que nous avons publié suite à leur tribune mensongère, j'ai mis en demeure les élus de la Vague Mandréenne de donner les preuves de mon opposition au projet, mais leur silence démontre bien qu'il s'agit d'un faux procès.

Pour rappel, j'ai reçu il y a plusieurs mois, une délégation des représentants du secteur médical avec qui j'ai passé en revue les différentes possibilités d'implantation de cette Maison de Santé. Depuis, plusieurs opportunités ont été saisies pour d'autres projets privés comme l'ex Spar ou l'ancien cinéma. Par contre, je note qu'un professionnel de santé a acquis l'ancien garage Remay pour en faire son cabinet et sa résidence. Ce lieu faisait partie des possibilités d'implantation, ce qui démontre – pour reprendre les propos de l'opposition – que "quand on veut, on peut".

Alors, quand je déclare que Monsieur LE PEN, tête de liste de l'opposition, se sert de la Maison de Santé pour faire une opération de basse

politique, je persiste et je signe. Rappelez-vous, c'est bien lui qui vous a proposé l'implantation d'une Maison de Santé sur un bâtiment militaire, et bien sûr, sans avoir abordé le sujet avec le propriétaire qui n'est autre que la Marine.

Qui est dans l'action ? Celui qui fait des promesses utopistes comme celles de Monsieur LE PEN lors de sa campagne électorale, ou notre municipalité qui propose des solutions pour que cette Maison de Santé privée puisse s'installer sur la Commune.

Également, Monsieur LE PEN prend l'exemple de la Ville de Six-Fours qui a vendu, un patrimoine communal de 6800 m² pour 750 000 € à des professionnels de santé pour créer un pôle d'urgentistes. Il le compare à notre achat d'un petit local de 20 m² pour un montant de 48 000 €, en vue de créer un distributeur de billets si le dernier existant sur le Village venait à fermer. Cette façon d'agir est une preuve supplémentaire de la volonté du chef de file de l'opposition de manipuler l'information et donc de tromper les Mandréens.

J'ai déjà répété, et ce à plusieurs reprises, que cette Maison de Santé pourra s'implanter avec un financement privé, et avec les aides attribuées par l'Agence Régionale de Santé,

qui, m'a-t-on dit, est généreuse envers les professionnels de santé qui se lancent dans ces projets. Reste à trouver un lieu (terrain, bureau ou surface commerciale) que nous ne possédons pas dans le secteur public, mais qui existe encore dans le secteur privé.

Enfin, je note, et vous l'avez compris, qu'à ce jour, Monsieur LE PEN, lui que la population appelle "l'homme invisible", n'a jamais fait de proposition d'implantation, mise à part, celle utopiste faite pendant la campagne électorale. Monsieur LE PEN se sent plus à l'aise une plume à la main que sur le terrain ou devant un dossier. Mais, nous lui pardonnerons car, après trois ans, il ne connaît toujours pas, ni la Commune, ni son patrimoine et encore moins ses moyens financiers. Nous en avons la preuve à chaque conseil municipal.

Quant à nous, nous continuerons à proposer des opportunités d'implantation de cette Maison de Santé sur du patrimoine privé comme nous le faisons depuis plusieurs mois, et il conviendra ensuite que les professionnels de santé s'entendent pour se lancer dans la réalisation de ce projet.

Le Maire,
Gilles VINCENT

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

La RESSOURCERIE de Saint-Mandrier

Les premières portes ouvertes de la nouvelle ressourcerie qui vient d'ouvrir à la Chapelle Notre-Dame du Pin Rolland/Saint Joseph au Pin Rolland, se sont passées dans la bonne humeur et sous un beau ciel bleu, devant la Chapelle.

Accueillies par des chocolats et une boisson chaude, les familles étaient heureuses de découvrir ce nouveau concept d'échange et de gratuité. Même si vous n'aviez rien à donner, vous pouviez repartir avec ce dont vous aviez besoin pour vous et vos enfants.

Nous remettons ça **le 22 janvier de 9h à 15h30**.
Venez nombreux !



Audrey **DELOBEL**

HORIZON VOILE

Au départ de Saint-Mandrier, MANGO TANGO, Catamaran tout confort de 11,43 m. de long par 6,05 m. de large, appareillera le 10 mai 2023, et mettra le Cap à l'ouest sur la côte espagnole, Menorca.

Le retour se fera par la côte espagnole soit direct sur Saint-Mandrier, fin juin. Les embarquements se feront selon les disponibilités de chacun, avec réservation des périodes avant le départ.

Il est possible ainsi selon le temps et les envies de chaque équipier(ères), de participer à la totalité des stages/croisière, ou seulement à une ou plusieurs étapes. Navigation Hauturière, côtière et visites terrestres (mouillage dans la baie sauvage de Port Lligat devant la maison de Dali) et escales dans les superbes calas sont au programme.

Formation adaptée selon le niveau de chacun (équipier de pont, chef de quart, chef de bord, chef de bord perfectionnement/agrément catamaran). Si l'aventure et l'envie de voyage vous tente, n'hésitez plus, inscrivez-vous vite selon vos disponibilités.

Contact : Richard : +33 6 84 30 66 55 Pascale : +33 6 84 30 45 21



Mail : horizonvoiles83@gmail.com
13 place des Résistants 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

Korian **LES PINS BLEUS**

Le mardi 6 décembre 2022, la maison de retraite les Pins Bleus a organisé un marché de Noël. Les résidents, leurs familles et le personnel ont pu compléter leurs achats de Noël auprès des exposants venus spécialement pour cette occasion.

Jenifer et Laetitia ont mis de la magie dans ces moments et ont conquis le public grâce à leurs voix et répertoire.

Le bilan de cette journée a été positif.

Véronique **DUBOCAGE** - Animatrice



Association les **BRUISSEMENTS** de Saint-Mandrier

L'Association Les Bruissements de Saint-Mandrier a organisé, pour la dernière fois, son repas de la Saint Nicolas créé par son Président créateur Guy Schneider en 1998.

Lors de son assemblée générale du 4 mai 2022, après 2 ans d'inactivité, les membres présents ont décidé à l'unanimité de dissoudre l'association au 31 décembre 2022.

Le bureau en exercice a été désigné pour la gérer jusqu'à sa dissolution et de continuer jusqu'à cette date les activités prévues. Cette mission a été accomplie avec succès.

La gestion affiche un solde positif. Cette somme sera offerte à deux associations de Saint-Mandrier.

Je veux remercier la municipalité et son personnel pour l'aide qu'ils nous ont apportée depuis la création de l'association.

Nous nous retrouverons dans d'autres associations.

Le Président,
Gabriel **BESSON**

FIGURES DU VILLAGE de décembre 2022

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 14 janvier 2023 à 11h30, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière « les tatoueurs » : avec Chuck (Gérard), Omer et Valérie Bouillard !

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La FEDERATION CAVALAS.

Sur la photo d'illustration ci-contre, vous pouvez voir les garants du folklore provençal au travers de l'association "La Respelido", Roger Portal 1919-2005 (en noir et blanc) et Marie-Louise Davin née le 7 décembre 1942 (en couleur).

(Photo de Décembre 2022).



CLUB NAUTIQUE de Saint-Mandrier

Les jeunes navigateurs et navigatrices du Club Nautique de Saint-Mandrier ont participé à la régata d'Optimist aux Sablettes le mercredi 7 décembre.

Du côté des benjamins, nous retrouvons Paul MATHIEU en 2^{ème} place et Tim AITSAHALIA qui l'accompagne sur le podium en 3^{ème} place.

C'est Aliya BEN AHMED qui se trouve sur la plus haute marche du podium chez les benjamins, son équipière Eline GIRAUDO la suit à la 3^{ème} place.

Du côté des poussins, Alexandre PAROLA se place en 21^{ème} place.

Bravo à tous ces jeunes pour leur performance.

Claire PALVADEAU



Les LUCIOLES

Toute l'équipe de la crèche "Les Lucioles" félicite pour leur belle initiative les parents du bureau de l'association pour leur première tombola de Noël et remercie très chaleureusement les commerçants mandréens :

Evasion plongée, Utile, le Fournil mandréen, Kazarev, le Centre Nautique, Le Président, La Baie des Anges, Le café de la Place, Un temps pour soi, La Quincaillerie du Port, la Cave Mandréenne, O'burger, le Bistrot du Port, H Coiffure, le cellier de la Presqu'île et le Domaine de l'Ermitage qui nous ont offert une pyramide de cadeaux, ainsi que SebG photo, Russo Yachting et No-Tomahawk des villes limitrophes.

Plus de 60 lots qui vont nous permettre de financer des jeux et jouets pour les enfants...

Nous vous souhaitons
une très belle et
heureuse année 2022.

Virginie



Association FESTIVE de la presqu'île

VIDE-GRENIER le dimanche **15 janvier 2023**, de 7h à 17h
Parking Sainte Asile.

Les **INSCRIPTIONS** se font le mercredi qui suit le dernier
vide-grenier, de 10h à 12h, Salle Myrte.

TELETHON 2022

L'édition 2022 épargnée par les affres de la Covid ne l'a pas été par les tourments de la météo. Malgré tout, les associations engagées étaient au rendez-vous avec quelques adaptations.

Le traditionnel parcours sportif concocté par l'**OMJS**, a vu, dès la sortie de l'école du village, des dizaines d'enfants se défouler sur le terrain de basket du village puis retrouver leurs parents pour se retaper grâce aux succulentes crêpes réalisées par **Didi** et accompagnées du traditionnel chocolat chaud ou du cidre breton, annonciateur de la météo du lendemain. Les **Boulomanes du Creux Saint Georges** ont encore pu démontrer leur capacité à s'adapter sur tout terrain en maintenant leur concours de boules, démontrant leur générosité en reversant un chèque à l'AFM Téléthon, tout comme le **Club de Bridge** avec son concours institutionnalisé.

Après le froid de l'année dernière, les animations prévues par le **Tennis Club** ont dû être annulées à cause de la tempête, malgré tout, l'équipe a maintenu une permanence afin de partager les différents produits que les adhérents avaient apportés et ainsi offrir une recette au profit du Téléthon.

Cette année, l'**USSM basket** a rejoint la communauté des associations participantes. La tempête a aussi eu raison de leur motivation, les rencontres sportives et animations prévues sont tombées à l'eau mais ils ont tenu à participer à l'élan de générosité et surtout s'inscrire dans cette démarche collective.

Les rayons de soleil ont été dispensés par les étoiles de l'**École de Danse** qui, comme à leur habitude, enchantent, quel que soit le style proposé et le soir, par le **groupe Zélie** qui a su chauffer l'ambiance de ce café-concert pendant plus de 2 heures avec de quoi rassasier les fans déchaînés.

Malheureusement la traditionnelle Préparation Physique Générale, habituellement mise en place par les coachs de l'OMJS et qui devait servir d'inauguration au plateau sportif réalisé dans le cadre du budget participatif citoyen, n'a pu avoir lieu et pourrait être reportée au début d'année 2023, toujours au profit du Téléthon (renseignement page FB OMJS).

Au final, ce 7^{ème} TELETHON consécutif aura vu le montant des recettes dépasser celles de 2019 qui avaient été jugées excellentes.

Oui, pour la coordination du Var, cette édition a été une réussite malgré tout, avec une recette qui apportera une pierre à l'édifice de la recherche qui, chaque année, progresse. Tout ceci nous encourage à envisager la prochaine en l'étendant encore à d'autres collaborations afin que le côté festif soit partagé par le plus grand nombre avec des dons et recettes en augmentation.

L'OMJS tient à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette opération 2022. **La Mairie** et **les services Techniques** pour tous les moyens mis à disposition, **l'Atelier Sympa** pour leur généreuse participation financière habituelle, **le Casino, Utile, l'épicerie "la Cave Mandréenne"** et **le Garage du Port** pour les ingrédients offerts.

Christophe **TROÏA** et Jean-Pierre **MATHIAS**
OMJS



L'équipe de l' USSM Basket qui nous a rejoint



L'équipe du Tennis Club



L'équipe des crêpières avant l'assaut



les vainqueurs du concours de boules



Zélie qui a animé la soirée concert



Le parcours des enfants



La remise du chèque par le club de bridge



L'école de danse